

Attaque à Paris : la filière d'immigration pakistanaise tourne à plein régime en France

écrit par Jules Ferry | 29 septembre 2020

1950 - Primaire 1950 - Ecole (75018)



[Le Figaro, extrait.](#)

Voilà dix ans environ que la France n'est plus une destination par défaut pour cette population historiquement proche de la Grande-Bretagne.

Hassan A., l'auteur de l'attaque du 25 septembre à Paris, près des anciens locaux de Charlie Hebdo, **déclare donc avoir 18 ans.** Il n'a jamais convaincu l'administration, mais **la justice l'a cru,** sans même réclamer de test osseux pour vérifier. Il a donc pu bénéficier, durant de longs mois, de la protection de la France, être aidé pour trouver des stages, bénéficiant d'une carte de circulation. **Il espérait même pouvoir obtenir un titre de séjour pluriannuel en France.** Et ce malgré son inscription dans le fichier des antécédents judiciaires, puisqu'il avait déjà été arrêté,

par la police ferroviaire d'Ile-de-France. Il circulait avec un tournevis sur lui (...).

Certains Pakistanais ont pu se prétendre Afghans pour augmenter leur chance d'obtenir l'asile, selon un agent de la Direction générale des étrangers en France.

On comptait alors 4 % de Pakistanais parmi ces clandestins et 25 % d'Afghans. *«Certains Pakistanais ont pu se prétendre Afghans pour augmenter leur chance d'obtenir l'asile»*, révèle un agent de la Direction générale des étrangers en France.

Dans les préfectures des départements, comme dans tous les hot spots (centres d'accueil) où la France instruit sa part de demandes d'asile, en Italie, à Malte, en Espagne ou en Grèce, un contrôle sécuritaire discret est effectué. *«Les candidats sont passés aux fichiers de l'antiterrorisme»*, assure un ancien de la Direction générale de la sécurité intérieure (DGSI). Mais ce «criblage» n'est pas infaillible. **Hassan A. lui, n'était dans les radars d'aucun service antiterroriste.**

En France, la communauté issue de la République islamique du Pakistan fait rarement parler d'elle. Les autorités estiment à plus de 50.000 le nombre de ses ressortissants installés dans l'Hexagone. Ils sont originaires, pour l'essentiel, de la région du Pendjab, dans l'est du pays.

[Immigration purement économique].

Contrairement à une idée reçue, les Pakistanais n'émigrent pas en Europe pour échapper à une pauvreté extrême mais pour améliorer leur statut social.

Voilà dix ans environ que la France n'est plus une destination par défaut pour cette population historiquement

proche de la Grande-Bretagne, étant issue du Commonwealth. Les trois quarts de ceux qui ont pu s'intégrer vivent en région parisienne, principalement en Seine-Saint-Denis, dans le Val-d'Oise et l'Oise. Des communautés sont implantées également depuis longtemps en Seine-et-Marne, dans les Yvelines, notamment à Mantes-la-Jolie, mais aussi à Dreux, dans les régions d'Orléans, de Montargis et dans le Nord.

Ces dernières années, la demande d'asile pakistanaise s'est indéniablement renforcée, même si tous les migrants issus de ce pays ne font pas de demande de statut international. *«On peut même dire qu'une véritable filière s'est organisée»*, estime un commissaire de la Police aux frontières (PAF). Ce fonctionnaire chevronné assure que *«ce flux emprunte clandestinement les routes de l'Iran et de la Turquie pour rejoindre l'Europe»*. Selon lui, **«ces réseaux sont de plus en plus actifs»**.

L'Office français pour la protection des réfugiés et apatrides (Ofpra) fait état, pour l'année 2019, de 2812 demandes de protection (hors mineurs accompagnants), contre 1 941 l'année précédente (+45 %). **C'est plus que le niveau de demandes des ressortissants du Sénégal** (2 165 demandes en 2019) ou du Sri Lanka (1 527).

Le Pakistan ne figure pas sur la liste des *«pays d'origine sûrs»*, dont les ressortissants sont rarement éligibles à l'asile. Le taux de protection accordé aux Pakistanais en France atteignait 13,8 % l'an dernier. C'est trois fois moins que le taux d'acceptation moyen, qui était de 38,6 % en 2019.

Mais l'essentiel des demandeurs reste en France. Quel que soit le statut, le séjour est garanti pour la plupart de ceux qui ont pu passer.

Non, l'islam n'a pas toujours existé. La France d'avant n'était pas musulmane.

1950 - Primaire 1950 - Ecole (75018)



Ecole publique de Cublize vers 1950
classe des garçons



La liberté d'expression n'est plus un droit en France : un droit qui n'existe que « *sur le papier* », de façon purement théorique, n'en n'est plus un dès qu'il n'est pas garanti dans les faits et que l'on vit sous la menace de mort dès qu'on tente de l'exercer.

Ce droit que nous avons appris dans nos cours d'instruction civique, nous est dorénavant interdit par les adeptes de la « *religion d'amour, de tolérance et de paix* » présents sur

notre sol, que nous avons accueillis par idéologie, par cupidité et par stupidité.

Des immigrants extra-européens aux antipodes de nos valeurs, remplis de haine pour l'Occident et venant de pays qui vivent comme il y a 2000 ans veulent tout simplement nous imposer la charia. Il suffit d'une poignée d' « *islamistes radicaux* » qui menacent nos vies pour que nous nous cachions dans nos maisons comme des lapins dans leur terrier.

Certes, l'islamisme radical existe mais c'est la masse bien installée des « *modérés* » qui exerce la pression au quotidien, confortant le climat de terreur par leurs revendications et leur nombre : il est donc complètement illusoire, en parlant d'immigrants extra-européens, de prétendre se méfier de « *ceux qui risquent de basculer dans l'islamisme radical* ».

Au pays des Lumières, la masse silencieuse des « *musulmans modérés* », toujours plus nombreuse, fait barrage à toute velléité de rébellion. Ils répondent quand on les interroge sur les attentats que « *oui, ce n'est pas bien* ». Puis finissent par ajouter : « *mais c'est bien fait pour eux* ». Bref, on n'a pas à critiquer ou caricaturer l'islam dans une France de plus en plus musulmane : c'est de la « *provocation* ».

Coincés entre les islamistes et les modérés qui font pression, nous devons vivre dans la terreur. Un avant-goût de la charia. Seule solution : agir où que nous nous trouvions et renverser les lâches qui nous dirigent.

« *J'espère que le projet de mosquée va avancer vite* »

Olivier Véran, en mai dernier à Grenoble, alors député LREM et aujourd'hui ministre de la Santé de Macron.

[//resistancerepublicaine.com/wp-content/uploads/2020/09/Jespère-que-le-projet-de-mosquée-va-avancer-vite-@olivierveran-en-mai-dernier-à-Gren.mp4](https://resistancerepublicaine.com/wp-content/uploads/2020/09/Jespère-que-le-projet-de-mosquée-va-avancer-vite-@olivierveran-en-mai-dernier-à-Gren.mp4)